

### Entreprises

#### Syntec inquiet

La fédération syndicale des SSII et éditeurs de logiciels s'inquiète de la mise en œuvre du plan numérique du gouvernement annoncé en octobre. Si le conseil national est en cours de constitution, la délégation nationale, qui devait être effective au 1<sup>er</sup> janvier, serait bloquée en raison de l'opposition des différents ministères concernés à dépendre d'un seul. Ainsi que l'instance réunissant les directeurs des services d'information de l'Etat. Une inquiétude sur fond de nomination d'Eric Besson dans un autre ministère. Syntec souhaiterait aussi que le gouvernement soit plus actif en direction des entreprises. ■

#### Simon en province

Le cabinet d'avocats d'affaires spécialisé dans la restructuration et la franchise, dirigé par Jean-Charles Simon, va muscler sa présence en région. Il devrait intégrer le cabinet de l'ancien bâtonnier de Lyon Jean-Marie Chanon, avec lequel il est lié depuis 2008. But pour le bureau dirigé par Julia Noir : 1,5 million d'euros d'ici à 2010. Simon Associés, qui vise à cet horizon 6,5 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 50 avocats, envisage aussi de s'implanter à Nantes. En 2009, trois avocats seront promus : David Pitou en restructuration, Chantal Millier-Légrand en immobilier et Nicolas Bilou en social. ■

■ **SNCF** estime entre 40 et 50 millions d'euros le besoin de financement sur fonds propres nécessaires au réaménagement de la gare de Lyon. En 2011, celle-ci verra sa fréquentation augmenter avec la mise en service du TGV Rhin-Rhône.

■ **AUCHAN** va créer un portail Internet d'Informations à destination des petites entreprises. But : faciliter le référencement des petits producteurs dans les enseignes du groupe (Auchan, Atac, Simply Market, etc.).

■ **FRAM** aurait racheté pour 8 millions d'euros, plus une reprise de 4 millions de créances, le petit tour-opérateur de Marseille, Plein Vent.

■ **BIP**, le groupe de presse de Frédéric Maout, se recentre sur le secteur du bâtiment avec ses deux titres *Bathrama* et *Verre & menuiserie actualités*. Conseillé par le cabinet *Axe Média*, il a cédé ses deux mensuels professionnels, *La Tribune des auto-écoles* et *L'Officiel du taxi*, au groupe *Promotion Paris International (PPI)*, éditeur notamment de *L'Eclairer*, l'hebdo des coiffeurs.

■ **ACROPOLE AM**, spécialiste des obligations convertibles, renforce son partenariat avec Cheyne Capital Management. Il va s'appuyer sur l'expertise en analyse crédit du *hedge fund* britannique, son actionnaire principal, pour se lancer dans les convertibles crédits à rendement. But : rassurer les investisseurs sur les risques de défaut des entreprises.

■ **VIVA SANTÉ** va lancer, le 18 janvier, la première session de son université d'entreprise, la *Vivac*. Rassemblant des collaborateurs des Laboratoires Urigo, Juva Santé et Esprit Bio, la *Vivac* veut renforcer les compétences des cadres, optimiser celles des managers confirmés et consolider une culture commune.

■ **OPTIMUS**, société spécialisée dans le *fundraising*, va renforcer son offre en matière de gestion de bases de données donateurs avec l'acquisition de l'activité et du progiciel MD2 (marketing direct don) de la société Eurowin. Une trentaine de clients associatifs de cette dernière rejoignent dans le même temps Optimus.

■ « **TV MAGAZINE** », après sa fusion avec *TV Hebdo* prévue le 7 février, sera détenu à hauteur de 30% par Lagardère Active et à 70% par *Le Figaro*. Ce dernier assurera la régie publicitaire du titre qui revendique 20 millions de lecteurs chaque semaine, dont 5 millions de cadres. Soit la plus grosse audience média de France.

■ **RUE89.COM** cherche, avec le ralentissement de la publicité sur Internet, de nouveaux canaux de revenus. Il réfléchit à lancer un appel à ses lecteurs pour faire des microdons.

■ **LA SACEM** a recruté Julien Dourgnon, qui a finalement renoncé à entrer au cabinet d'Eric Besson, comme chargé de relations publiques. Il était jusqu'en septembre dernier directeur des études de l'UFC-Que choisir.

■ **WOLTERS KLUWER France**, qui va céder son pôle de presse transport, a démarché plusieurs repreneurs, dont Vincent Lalu qui n'a pas donné suite. Le groupe va aussi mettre en vente ses titres spécialisés dans le tourisme.

#### AÉROGARE LOW COST DE MARSEILLE : NOUVELLE VICTOIRE POUR AIR FRANCE-KLM

■ L'enjeu est de taille pour l'aéroport de Marseille-Provence et son modèle d'aérogare *low cost*, le MP2 lancé en 2006, qui se fonde sur une redevance passager inférieure à celle de l'aérogare classique. Saisi par Air France-KLM, le Conseil d'Etat, après une première décision dans le même sens en mai 2008, vient de nouveau d'annuler la redevance passager appliquée mais cette fois, les deux aérogares sont concernées. Sur le MP2, elle se montait à 1,22 euro contre 6,66 sur les vols internationaux et 3,54 euros sur les vols européens pour le classique. Dans sa décision, le Conseil d'Etat a constaté que la CCI de Marseille-Provence utilisait les recettes commerciales de l'aéroport pour faire baisser la redevance uniquement sur le MP2. Résultat : l'aéroport a trois mois pour fixer un nouveau tarif, sous peine d'astreinte de 500 euros par jour.

#### LEEM : QUATRE DÉFIS APRÈS UNE CROISSANCE EN BERNE EN 2008

■ Christian Lajoux, président du Leem, dressera un bilan économique du secteur à l'occasion de ses vœux. L'année qui vient de s'achever a vu la croissance du marché du médicament remboursable en ville stagner entre +0,6 et +0,9%. Un chiffre inférieur au seuil de +1,4% fixé pour le médicament dans la loi de financement de la Sécurité sociale. Dans ce contexte, Christian Lajoux a listé quatre défis à relever en 2009 : la recherche, les biotechnologies, l'accélération de la coopération public-privé, le partenariat avec l'Etat. Pour les entreprises du médicament, la santé fait partie des solutions de sortie de crise. Et le Leem veut être moteur d'innovation et accroître sa coopération avec l'Etat. ■